



OIC/ACM-2018/BOSNIA/REP
ANNEXE - X

RAPPORT
**DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LA BOSNIE-
HERZEGOVINE**

NEW YORK- 25 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT

DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT SUR LA BOSNIE-HERZEGOVINE

NEW YORK- 25 SEPTEMBRE 2018

- 1- Le Groupe de contact ministériel de l'OCI sur la Bosnie-Herzégovine s'est réuni le 25 septembre 2018 à New York avec la participation du Secrétaire général de l'OCI et des autres membres du Groupe.
- 2- Des allocutions ont été prononcées par le Secrétaire général de l'OCI, SE. le Dr Yousef A. Al-Othaimen et d'autres membres du Groupe de contact de l'OCI.
- 3- La réunion a été briefée par S.E Miloš Vukašinić, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la République de la Bosnie-Herzégovine auprès des Nations Unies sur la situation actuelle en Bosnie-Herzégovine.
- 4- La réunion a réitéré le soutien de l'OCI à la sauvegarde de l'unité, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de la personnalité internationale de la Bosnie-Herzégovine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, comme étant un État pleinement fonctionnel et autonome capable d'exercer ses charges et de remplir ses obligations internationales en dehors de tout mécanisme de blocage absolu, ainsi que sa structure multiethnique, multiculturelle et multiconfessionnelle.
- 5- La réunion s'est félicitée des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de réforme adopté par la Bosnie-Herzégovine en juillet 2015 et appelant les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à maintenir l'élan positif dans la mise en œuvre des réformes, conformément à la demande des citoyens et en coopération avec la société civile.

- 6- La réunion a noté que les élections présidentielles et législatives auront lieu en octobre 2018 en Bosnie-Herzégovine et a encouragé un comportement responsable de la part des participants (dirigeants, candidats et électeurs) pour une issue pacifique et acceptable et a appelé à une conduite honnête et transparente des élections. avec le soutien efficace et neutre des institutions de l'État.
- 7- La réunion a réaffirmé que la responsabilité première de la poursuite de la mise en œuvre réussie de l'Accord de paix incombe à toutes les autorités de Bosnie-Herzégovine elles-mêmes et a noté la volonté constante de la communauté internationale et des principaux donateurs de les appuyer et de les aider à mettre en œuvre l'accord de paix. Elle a invité toutes les autorités de Bosnie-Herzégovine à coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ainsi qu'avec le Mécanisme international résiduel du tribunal pénal, afin de mener à bien ses travaux et de faciliter le parachèvement de son mandat et la fermeture du Tribunal le plus rapidement possible.
- 8- La réunion s'est félicitée de la mesure positive prise par le gouvernement de Bosnie-Herzégovine pour traiter la demande d'adhésion du pays à l'Union européenne et a exhorté les autorités à intensifier leurs efforts pour faire avancer les réformes nécessaires.
- 9- La réunion a pris note du soutien continu exprimé par les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine à la perspective européenne, sur la base de l'accord de paix, notamment en présentant la demande d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'UE en février 2016.
- 10- La réunion a appelé les dirigeants de Bosnie-Herzégovine à mettre en œuvre rapidement les éléments clés de l'accord de paix de Dayton, notamment en ce qui concerne la mise en place des institutions étatiques, le cadre réglementaire et le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers d'origine.

- 11- La réunion a exprimé sa grande inquiétude face aux déclarations de certains responsables et a appelé toutes les factions politiques à se concentrer sur les priorités économiques et de développement du pays et sur la nécessité pour les politiciens de ne pas s'engager dans une rhétorique inflammatoire pouvant menacer l'intégrité territoriale de l'Etat et compromettre ses progrès vers l'intégration européenne.
- 12- La réunion s'est félicitée des efforts déployés par le pays pour promouvoir la réconciliation nationale et le développement économique et social et pour maintenir et continuer à renforcer l'Etat de droit.
- 13- La réunion a reconnu l'importance des contributions continues des pays de l'OCI membres du Conseil de mise en œuvre de la paix au budget du Bureau du Haut Conseil.
- 14- La réunion a encouragé les efforts régionaux visant à instaurer un climat de confiance entre les parties prenantes en Bosnie-Herzégovine et les pays voisins.
- 15- Le Groupe de contact de l'OCI a souligné l'importance de l'Etat de droit dans tout règlement ayant un impact sur l'avenir du pays et invité tous les acteurs locaux et internationaux à se concentrer sur la nécessité d'appliquer pleinement les obligations légales existantes tout en proposant des solutions pour l'avenir.
- 16- La réunion a également appelé les Etats membres et les institutions financières de l'OCI à contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale de l'OCI pour le retour des personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine pour permettre à celui-ci de poursuivre ses activités de reconstruction et de développement en Bosnie-Herzégovine.
- 17- La réunion a souligné l'importance du développement économique pour consolider la paix et la stabilité en Bosnie-Herzégovine et invité la Banque islamique de développement à y lancer des projets axés sur

les résultats en coopération avec les agences de développement compétentes des États membres en vue d'améliorer les conditions économiques et sociales de populations de Bosnie-Herzégovine.

- 18- La réunion a appelé à maintenir l'intérêt et le soutien de l'OCI et de ses États membres pour la stabilité et la prospérité de la Bosnie-Herzégovine durant la phase critique qu'elle traverse. Elle a appelé à la convocation régulière du groupe de contact pour marquer la continuité du soutien de l'OCI au peuple bosniaque.
